

Comptes sociaux au 31 décembre 2018

SA au capital de 45 268 900 euros
Siège social : 180 Avenue de l'Europe 38330 Montbonnot-Saint-Martin



KALRAY

I. ETATS FINANCIERS POUR L' EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018 ETABLIS SELON LE REFERENTIEL FRANCAIS	2
II. NOTES ANNEXES	5

**I. ETATS FINANCIERS POUR LES EXERCICES CLOS LE 31 DECEMBRE 2018
ETABLIS SELON LE REFERENTIEL FRANCAIS**

1. Bilan

Bilan Actif

ACTIF (K€)	Notes	Exercice N au 31/12/2018			Exercice N-1 au 31/12/2017	Var N/N-1	
		Montants bruts	Amortissements et dépréciations	Montants Nets	Montants Nets	en K€	en%
Immobilisations incorporelles	4.2	62 458	48 241	14 217	9 649	4 568	47%
Frais de développement		47 875	45 204	2 670	4 454	-1 784	-40%
Logiciels		3 564	3 037	527	508	19	4%
Production en cours		11 020		11 020	4 687	6 333	135%
Immobilisations corporelles	4.3	10 027	8 314	1 713	1 963	-250	-13%
Installations techniques, mat & outil.		8 900	7 754	1 146	1 565	-419	-27%
Autres immo. Corporelles		1 128	560	567	398	169	43%
Immobilisations financières	4.4	3 569	3 085	484	450	34	7%
Participations (filiales)		94	94	0	0	0	
Créances rattachées à des participations		2 967	2 967	0	0	0	
Autres immo. Corporelles		508	24	484	450	34	8%
Total actif immobilisé (II)		76 055	59 640	16 414	12 062	4 352	36%
Stocks	4.6	248	32	216	239	-23	-10%
Avances et acomptes sur commandes		6		6	8	-2	-22%
Créances clients et comptes rattachés	4.8	316		316	111	205	185%
Autres créances (dont CIR et subventions)	4.9	4 249		4 249	1 986	2 263	114%
Disponibilités	4.10	28 752		28 752	2 937	25 815	879%
Total actif circulant		33 571	32	33 539	5 281	28 258	535%
Charges constatées d'avance	5.6	266		266	138	128	92%
Sous total (III)		33 837	32	33 805	5 419	28 386	524%
Total Actif		109 891	59 672	50 220	17 482	32 738	187%

Bilan Passif

PASSIF (K€)	Notes	Exercice N	Exercice N-1	Var N/N-1	
		au 31/12/2018	au 31/12/2017	en K€	en%
Capital social	4.11	45 269	23 594	21 675	92%
Primes d'émission	4.11	23 026	1 810	21 216	1172%
Réserves	4.11	117	117	0	0%
Report à nouveau	4.11	-24 034	-14 535	-9 499	65%
Résultat de l'exercice		-8 709	-7 588	-1 121	15%
Subventions d'investissement	4.12	2 783	0	2 783	n/s
Total Capitaux Propres (I)		38 453	3 399	35 054	1031%
Avances conditionnées	4.13	5 815	6 354	-539	-8%
Autres Fonds Propres (II)		5 815	6 354	-539	-8%
Dettes Financières					
Emprunts auprès d'établissements de crédit	4.14	457	548	-91	-17%
Avance en compte courant	4.14	0	1 596	-1 596	-100%
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.14	3 642	4 231	-589	-14%
Dettes fiscales et sociales	4.14	1 806	1 323	483	36%
Autres dettes	4.14	14	0	14	n/s
Total dettes	4.15	5 919	7 698	-1 779	-23%
Produits constatés d'avance	4.16	33	0	33	-
Total Dettes + PCA (Total IV)		5 952	7 698	-1 745	-23%
Ecart de conversion passif		-	32	-32	-
Total Passif		50 220	17 482	32 737	187%

2. Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT (K€)	Notes	Exercice 2018	Exercice 2017	Variation en K€	Variation en %
France		512	568	- 56	-10%
Exportation		241	304	- 63	-21%
Chiffre d'affaires	5.1	753	872	-119	-14%
Production immobilisée		5 657	4 358	1 300	30%
Subvention d'exploitation		37	40	- 3	-6%
Reprise sur dépréciations, provisions (et amortissements) , transferts de charges		15	102	- 87	-85%
Autres produits		24	0	24	ns
Total produits d'exploitation	5.2	6 486	5 371	1 115	21%
Achats de marchandises		-242	-241	1	0%
Variation de stock (marchandises)		9	35	26	75%
Achats de produits et autres approvisionnements		-4	-44	40	92%
Autres achats et charges externes		-5 203	-3 296	1 907	-58%
Impôts et taxes		-117	-91	26	-28%
Salaires et traitements		-4 230	-3 607	624	-17%
Charges sociales		-1 887	-1 644	243	-15%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	5.3	-4 494	-5 312	819	15%
Dotations aux provisions et dépréciations		-31	-	31	ns
Autres charges		-158	-108	50	-46%
Total charges d'exploitation		-16 357	-14 309	-2 049	14%
Résultat d'exploitation		-9 871	-8 938	933	-10%
Reprise sur depreciations et provisions, transferts de charges		9	-	9	ns
Différences positives de change		-	37	- 37	-100%
Produits financiers		9	37	-28	-75%
Dotations aux amortissements, dépréciations, et provisions		-725	-792	67	8%
Intérêts et charges assimilées		-2 241	-201	2 040	ns
Différences négatives de change		-1	-21	21	97%
Charges financières		-2 966	-1 014	1 952	-193%
Résultat financier	5.4	-2 957	-977	1 980	-203%
Résultat courant avant impôt		-12 828	-9 915	-2 913	29%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		9	1	8	ns
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 645	2 198	- 554	-25%
Produits exceptionnels		1 653	2 199	-546	-25%
Charges exceptionnels sur opérations de gestion		-26	-20	7	-34%
Charges exceptionnels sur opérations en capital		-111	-37	74	-200%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		-8	-1 861	1 853	100%
Charges exceptionnelles		-145	-1 918	-1 773	-92%
Résultat exceptionnel	5.5	1 508	281	1 227	437%
Impôts sur les bénéfices	3.16	2 611	2 046	565	28%
Total des produits		8 149	7 606	542	7%
Total des charges		-16 858	-15 194	-1 663	11%
Résultat		-8 709	-7 588	-1 121	-15%

II. II NOTES ANNEXES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 50 220 K€ euros et au compte derésultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 753 k euros et dégageant un déficit de 8 709 k euros.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes des exercices clos le 31 décembre 2018. Les comptes ont été arrêtés par le Directoire en date du 4 avril 2019.

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1. Faits marquants de l'exercice 2018

1.1.1. Emprunt Obligataire

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 avril 2018 a autorisé une émission d'obligations convertibles en actions dites OCA2018. La constatation des souscriptions a été effectuée par le directoire du 16 avril 2018 pour un montant de 10 252 k€. Ces obligations ont été remboursées, avec une prime d'émission de 20% (2 069 K€), conduisant à la constatation d'une créance pour permettre la souscription à l'augmentation de capital réalisée lors de la première cotation de la société sur Euronext Growth.

Cet emprunt a été souscrit par les actionnaires historiques et par de nouveaux actionnaires, notamment Bpifrance Investissement et Alliance Ventures BV.

1.1.2. Regroupement d'actions

L'assemblée générale réunie le 16 avril 2018 a approuvé le regroupement des actions par 1 000.

1.1.3. Succès de l'IPO

La société a réalisé son introduction sur le marché Euronext Growth. Avec une augmentation de capital de 47.7 M€ (43.5 M€ plus 4.2 M€ après exercice partiel d'option de sur-allocation), il s'agit de la plus importante IPO depuis la création d'Euronext Growth à Paris.

La société a émis 2 167 519 actions nouvelles, y compris les actions nouvelles issues de la conversion des créances résultant du remboursement des obligations (voir 1.1.1) . Le prix de l'offre a été fixé à 22 euros par action, dans le haut de la fourchette initialement définie.

Les actions ont été admises à la négociation à compter du 12 juin 2018. Après cette opération, le flottant représente 28% de l'actionnariat de Kalray

1.1.4 Poursuite des opérations de recherche et développement et des partenariats technologiques

La société a poursuivi ses travaux de recherche et développement et ses partenariats technologiques, qui ont permis de nombreuses avancées en 2018 :

- Première certification NVME-OF pour une solution complète (KTC)
- Démonstrations avec AIC au salon SuperComputing à Francfort du Kalray Target Controller (KTC80), ainsi que du Kalray Neural Network (KaNN) permettant la reconnaissance d'objets en direct au moyen d'intelligence artificielle.
- Démonstration au salon AutoSens à Bruxelles, de la performance du MPPA® pour la plateforme logicielle ouverte Apollo, du chinois Baidu, dédiée aux véhicules autonomes.
- Lancement de Kalray Neural Network 3.0 (KaNN), troisième génération de sa solution de développement d'applications d'intelligence artificielle sur le processeur MPPA®, destiné en particulier aux développeurs pour un portage rapide de leurs algorithmes d'IA.

- Participation, en tant que membre premium fondateur, à la création d'Autoware, fondation qui a pour objectif de faciliter le déploiement des technologies utilisées dans le cadre des véhicules autonomes.
- Poursuite des opérations de design et validation pour le processeur Coolidge, dont les premiers prototypes seront disponibles en 2019.

1.1.5 Renforcement des équipes de R&D et commerciales

La société a procédé à de nombreux recrutements au cours de l'année 2018 (12 recrutements nets en CDI), avec notamment des ingénieurs et managers pour la R&D, des managers pour le marketing produits, et la création d'un poste de VP Ventes Monde pour accélérer le déploiement commercial des solutions.

1.1.6 Démarrage de nouveaux projets collaboratifs

Lors du premier semestre 2018, nous avons démarré les activités du projet MontBlanc2020, officiellement initié en décembre 2017. Ce projet européen qui regroupe notamment le CEA, le Barcelona Computing Center, ARM et Atos Bull, a pour objectif le développement d'un processeur de calcul européen, modulaire, efficace et performant.

Un deuxième projet a démarré au début du second semestre : il s'agit du projet OCEAN12 qui implique notamment Soitec, STMicro, Audi, Airbus, Global Foundry, et qui a pour objet la fabrication de composants basse consommation pour l'embarqué sur technologie FDSOI.

D'autres projets ont démarré à la fin du deuxième semestre.

Le projet ES3CAP, pour lequel Kalray est chef de file (voir 1.2)

Un autre projet majeur a démarré fin 2018, le projet EPI (European Processor Initiative), qui a pour but le développement du futur processeur européen pour le calcul intensif.

Enfin, le projet ACADEMIS (DGA Rapid) a été initié fin décembre 2018 pour le développement des réseaux de neurones pour des activités duales (défense et civile).

1.2. Evénements postérieurs à la clôture KALRAY

Signature d'un nouveau partenariat stratégique avec NXP Semiconductors visant à combiner le portfolio de solutions ADAS de NXP avec les processeurs MPPA® de Kalray et ainsi répondre aux exigences en matière de performance et de sûreté de fonctionnement pour une conduite autonome.

Annnonce du programme collaboratif ES3CAP dont Kalray est le chef de file, et fédérant 11 partenaires industriels et académiques pour un budget total de 22,2 M€ sur 3 ans, financé à hauteur de 11,7 millions d'euros via le Programme d'Investissements d'Avenir. Le projet ES3CAP a pour ambition de construire une plateforme matérielle et logicielle destinée aux industriels développant des applications nécessitant de fortes capacités de calcul dans les domaines de l'aéronautique, la défense et les véhicules autonomes.

1.3. Continuité d'exploitation

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le Directoire compte tenu des éléments suivants :

- La situation déficitaire historique de la société s'explique par le fait qu'elle est encore dans sa phase de développement, pendant laquelle des dépenses de recherche et développement sont engagées, alors que les revenus ne suffisent pas encore à équilibrer l'exploitation.
- La trésorerie disponible au 31 décembre 2018 et les subventions prévues sur les projets de R&D permettent à la société de couvrir ses besoins jusqu'à l'atteinte de l'équilibre opérationnel, prévu fin 2020. Ces prévisions tiennent compte des échéances des emprunts et autres dettes de la société tels que détaillés en note 4.14 ci-dessous.

2. BASE DE PREPARATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Ils ont été arrêtés par le Directoire réuni le 4 avril 2019.

Les états financiers de la Société ont été établis en Euro. Tous les montants mentionnés dans la présente annexe aux états financiers sont libellés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

2.1. Référentiel comptable (PCG Art. 831-1/1)

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes applicables en France.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

2.2. Changement de méthode

Dans les comptes sociaux 2018, la méthode de comptabilisation des subventions d'investissement finançant les frais de R&D est harmonisée avec les comptes consolidés.

Jusqu'au 31/12/2017, les produits des subventions étaient reconnus en fonction de l'avancement des dépenses financées et engagées à la clôture, en produit exceptionnel.

En 2018, les produits des subventions sont reconnus à hauteur des amortissements des immobilisations financées et les subventions sont désormais comptabilisées en subventions d'investissement.

Lorsque le contrat de subvention est signé mais que les subventions n'ont pas encore été reçues, un produit à recevoir est comptabilisé :

- en contrepartie d'un compte 131 lorsque la subvention finance des immobilisations
- en contrepartie d'un produit exceptionnel lorsque la subvention n'est pas rattachée à un produit immobilisé

Pour les subventions ne finançant pas d'immobilisations, la méthode comptable antérieure reste applicable.

A des fins de comparabilité par rapport à 2017, les incidences de ce changement de méthode rétrospectif sont présentées dans le tableau suivant :

IMPACT CHANGEMENT DE METHODE (en K€)	Comptes	au 31 décembre 2018	Nouvelle méthode au 31 décembre 2017	Ancienne méthode au 31 décembre 2017
Report à nouveau	119000	3 721	4 386	
Subvention d'investissement (avancement)	131707..131727	12 304	11 853	
Subventions d'investissement portés au compte de rés	139707..139727	-9 521	-8 132	
Montant Net des subventions d'investissement	Net 131-139	2 783	3 721	-
Subventions à recevoir	448707..448727	1 119	1 249	1 249
Produits exceptionnels : subventions	777100..777250	1 644	2 921	2 198

3. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués par la Société sont détaillés dans les paragraphes suivants.

3.1 Comptabilisation des frais d'augmentation de capital

La société comptabilise les frais d'augmentation de capital par imputation sur la prime d'émission.

3.2 Transactions libellées en devises

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. A chaque arrêté, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture en vigueur à cette même date.

Les pertes de change latentes sont comptabilisées en charges alors que les gains de change latents sont comptabilisés en écart de conversion Passif. Les gains et pertes de change rattachés à des opérations de nature commerciale et non financière sont comptabilisés respectivement en 756 et 656, conformément au règlement ANC 2015-02 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Le chiffre d'affaires est principalement facturé en euros (9% du CA facturé en USD en 2018).

Certaines charges externes et investissements sont achetés en USD.

La société considère que son exposition est faible et n'a pas mis en place d'instruments de couverture du risque de change.

3.3 Recherche et développement – Travaux de recherche et développement réalisés en interne

La société applique la méthode préférentielle d'immobilisation de ses coûts de développement. Les frais de recherche sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si les six critères suivants sont cumulativement remplis :

- faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- intention de la Société d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- capacité de celle-ci à utiliser ou à vendre cet actif incorporel,
- démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif. L'entité doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité,
- disponibilité de ressources techniques, financières et autres appropriées afin d'achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle, et
- capacité d'évaluation de façon fiable des dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.
- Compte tenu de leur nature, ces frais sont inscrits dans les comptes consolidés sur la ligne « immobilisations incorporelles ».

Les frais de développement des processeurs sont amortis linéairement sur 2 ans, à compter de la date de mise à disposition des prototypes, ce qui correspond à la durée d'utilisation minimale estimée de chaque génération de processeur.

Certains travaux réalisés en interne par la Société ne font l'objet d'aucune activation à la date de clôture, l'ensemble des critères mentionnés ci-dessus n'étant pas cumulativement réunis. Il s'agit des investigations préalables aux prochaines générations de produits (post Coolidge), et des projets subventionnés CARP (Contrôle et automatisation de services réseaux programmables), Montblanc2020, et EPI.

Conformément au règlement ANC n°2015-06 la valeur comptable des frais de développement est testée dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier la présence d'un indice de perte de valeur, la Société considère des indices externes et internes tels que des changements de technologie, un arrêt d'activité ou une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est réalisé en comparant la valeur nette comptable de l'actif, à sa valeur recouvrable qui correspond à la plus élevée des deux valeurs suivantes : la juste valeur diminuée du coût de sortie ou la valeur d'utilité. Si la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée. Le cas échéant, en pratique, les tests de dépréciation sont effectués par rapport à la valeur d'utilité correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés provenant de l'utilisation de l'actif.

Les flux futurs de trésorerie sont issus du plan d'affaires établi et validé par la Direction.

3.4 Autres immobilisations incorporelles

Elles comprennent principalement des licences acquises de propriété intellectuelle, des logiciels, des dépenses de développements spécifiques effectués par des tiers ainsi que des marques.

Les autres immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition diminué le cas échéant des amortissements et des pertes de valeur cumulés.

Elles sont amorties linéairement en fonction de leur durée d'utilité, entre 2 et 10 ans (pour les marques).

3.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. Les valeurs résiduelles ne sont pas prises en compte, leur impact étant non significatif. Les durées d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

Masques de fabrication des processeurs (Tape Out) : 2 ans ce qui correspond à la durée d'utilisation minimale estimée de ces masques

Matériel informatique : de 3 à 5 ans

Mobilier de bureau : 10 ans

Installations générales, agencements, aménagements divers : 10 ans

3.6 Immobilisations financières

Ce poste est constitué :

- Des titres et créances rattachés aux participations (voir note en 4.5)
- Des retenues de garantie liées au préfinancement du Crédit Impôt Recherche.
- De dépôts et cautionnements versés.
- D'un contrat de liquidité souscrit en Juillet 2018

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix auquel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

3.7 Contrats de crédit-bail

La société a ponctuellement recours à des contrats de crédit-bail concernant du matériel informatique (un seul contrat en cours, voir note en 6.4.1).

3.8 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

Les stocks ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour dépréciation pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes, dans le cas où cette dernière est inférieure à la valeur nette comptable.

3.9 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour les ramener à leur valeur nette de réalisation estimée.

Les provisions pour dépréciations des créances clients sont déterminées sur la base :

- Des risques constatés sur les clients, en contentieux, en règlement judiciaire et en liquidation judiciaire (comptabilisation en dépréciation).
- D'une analyse au cas par cas de la situation de chaque client, couplée à la situation des pays concernés

3.10 Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le Groupe.

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

3.11 Engagements de retraite

L'engagement de retraite supporté par la Société est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel de l'entité, la législation prévoyant que des indemnités soient versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Les hypothèses de calcul retenues en matière d'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Application de la convention collective de la Métallurgie ;
- Revalorisation des salaires : 2% ;
- Taux d'actualisation : 0,74 % ;
- Taux de rotation du personnel : 1,67% pour les non-cadres ; 6,43% pour les cadres ;
- Départ à la retraite à l'âge de 65 ans

La Société n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite.
Aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre à la clôture.

3.12 Emprunts et dettes financières

Les emprunts sont valorisés à leur valeur nominale. Les frais d'émission des emprunts sont immédiatement pris en charge.

Les intérêts courus sont comptabilisés au passif, au taux d'intérêt prévu dans le contrat.

Les emprunts obligataires convertibles sont enregistrés au passif du bilan dans la rubrique Emprunts et dettes financières pour le montant de l'emprunt émis, diminué des amortissements constatés.

Les frais relatifs à l'émission des emprunts obligataires convertibles sont enregistrés en charges sur l'exercice de l'émission.

Les primes de non conversion sont comptabilisées sous forme de Provision pour risques (à caractère financier) dès lors qu'il devient probable qu'un remboursement sera effectué. Dans le cas contraire, elles sont inscrites en Engagements hors bilan

Les avances et garanties reçues d'organismes publics pour le financement des activités de recherche et développement du Groupe, dont les remboursements sont conditionnels, sont présentées en dettes financières. En cas de constat d'échec prononcé, l'abandon de créance consenti est enregistré en subvention dans le compte de résultat.

3.13 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend la vente de biens, de marchandises, de services, de licences et de support.

La société est « fabless », elle ne fabrique pas elle-même ses produits (processeurs, cartes électroniques, stations de développement) mais les conçoit et les fait fabriquer par des tiers.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert des risques et avantages significatifs liés à la propriété à l'acheteur, ce qui correspond généralement à la date du transfert de propriété du produit ou la réalisation du service.

Pour les licences avec services de développement associés, tout comme pour les contrats de support et services, la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement est retenue. Elle consiste à enregistrer le résultat, au fur et à mesure de l'avancement des travaux. La méthode de l'avancement n'est appliquée que lorsque les critères suivants sont respectés :

- Prestation acceptée par le cocontractant,
- Réalisation de la prestation certaine,
- Possibilité d'évaluer le bénéfice global de l'opération, avec une sécurité suffisante, au moyen de documents comptables prévisionnels

Au bilan, sont reconnus les créances clients, les factures à établir, les produits constatés d'avance, les avances.

Dans le cas où la prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée indépendamment de l'avancement du contrat, en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels intégrant, le cas échéant, des droits à recettes complémentaires ou à réclamation, dans la mesure où ils sont probables et peuvent être évalués de façon fiable. Les provisions pour pertes à terminaison sont présentées au passif du bilan.

Aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre à la clôture.

3.14 Résultat financier

Le résultat financier est composé des intérêts et de la prime de non conversion des OC, pour 2 164 K€ et du complément de dépréciation des avances faites à la filiale Kalray Inc, pour 725 K€ (792 K€ en 2017).

3.15 Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels sont constitués des subventions d'investissements.

Les charges exceptionnelles comprennent les moins-values sur les rachats d'actions au titre du contrat de liquidité (en 2017, elles comprenaient un amortissement exceptionnel de frais de développement pour 1 861 K€).

3.16 Impôts sur les bénéfices

Il s'agit des crédits d'impôts et principalement du CIR (Crédit d'Impôt Recherche).

Le CIR a représenté 2 611 k€ pour l'exercice 2018 et 2 046 k€ pour l'exercice 2017)

Le CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) est comptabilisé dans les charges de personnel pour 32 k€ pour l'exercice 2018 (31 k€ pour l'exercice 2017) et est utilisé pour améliorer la compétitivité de l'entreprise à travers notamment des efforts en matière de recherche.

4. NOTES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN

4.1. Etats des Immobilisations et Amortissements

ETATS DES IMMOBILISATIONS (en K€)	Valeur brute au 31 décembre 2017	Augmentations		Diminutions		Valeur brute au 31 décembre 2018
		Poste à Poste	Acquisitions	Poste à Poste	Cessions	
Frais d'établissements et de développement TOTAL	46 695	-	1 180	-	-	47 875
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	7 837	-	6 747	-	-	14 584
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 268	95	537	-	-	8 900
Installations générales agencements aménagements divers	235	-	-	-	-	235
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	544	-	348	-	-	892
Matériel et outillage industriel reclassés	95	-	-	95	-	-
	-	-	-	-	-	-
TOTAL	9 142	95	886	95	-	10 027
Autres participations	2 336	-	725	-	-	3 061
Prêts, autres immobilisations financières	476	-	242	-	209	508
TOTAL	2 812	-	967	-	209	3 569
TOTAL GENERAL	66 485	95	9 779	95	209	76 055

ETATS DES AMORTISSEMENTS (k€)	Montant au 31 décembre 2017	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant au 31 décembre 2018
Frais établissement recherche développement TOTAL	42 241	2 963	-	45 204
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 642	395	-	3 037
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	6 740	1 014	-	7 754
Installations générales agencements aménagements divers	6	24	-	29
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	433	98	-	531
TOTAL	7 178	1 136	-	8 314
TOTAL GENERAL	52 062	4 494	-	56 555

4.2. Immobilisations incorporelles

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES (K€)	Frais de recherche et développement	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immo. En cours & avances	Total brut
Valeur au 31 décembre 2017	46 695	3 135	15	4 687	54 532
Augmentations de l'exercice	1 180	297	117	6 333	7 926
Valeur au 31 décembre 2018	47 875	3 431	132	11 020	62 458

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (K€)	Frais de recherche et développement	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immo. En cours & avances	Total amortissements
Valeur au 31 décembre 2017	42 241	2 626	15	-	44 882
Dotations de l'exercice	2 963	360	35	-	3 358
Valeur au 31 décembre 2018	45 204	2 986	50	-	48 240

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES (K€)	Frais de recherche et développement	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Immo. En cours & avances	Total net
Au 31 décembre 2017	4 453	508	0	4 687	9 649
Au 31 décembre 2018	2 670	445	83	11 020	14 218

Au 31 décembre 2018, les immobilisations en cours (11 020 K€) concernent :

- le projet COOLIDGE :
 - 7 742 K€ au titre de frais de développements internes,
 - 3 233 K€ au titre de sous-traitance externe (IP),
- et 45 K€ concernant design en cours de nouvelles cartes

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles (frais de développement, licences et autres immobilisations incorporelles, y compris les immobilisations en cours) de la Société, soit 14 218 k€ au 31 décembre 2018 se décompose comme suit entre les deux générations de produits actuellement en cours de conception et de développement :

Bostan :	3 105 K€
Coolidge :	10 975 K€
Autres immobilisations incorporelles :	138 K€

La Société réalise un test de dépréciation des frais de développement immobilisés sur la base de l'estimation des cash flows futurs actualisés. Ce test porte sur les projets BOSTAN et COOLIDGE : frais de développements internes, licences et autres immobilisations incorporelles (comptabilisés en immobilisations incorporelles), et jeux de masques (comptabilisés en immobilisations corporelles).

Les valeurs nettes comptables des immobilisations incorporelles et des jeux de masques comptabilisés en immobilisations corporelles sont cohérentes avec la valorisation faite par actualisation des cash flows futurs estimés, sur la base d'un business plan qui couvre la durée d'utilisation de ces produits.

Le taux d'actualisation retenu au 31 décembre 2018 pour actualiser les flux futurs de trésorerie s'élève à 14,77 % et a été calculé sur la base des principales hypothèses suivantes :

- Taux sans risque de 3,30 %
- Prime de risque du marché de 5,36%
- Prime de risque spécifique (risque de taille) de 6,11%
- Bêta sectoriel de 1,10

Le test de dépréciation réalisé au 31 décembre 2018 n'a pas donné lieu à la constatation d'une provision pour dépréciation.

4.3. Immobilisations corporelles

IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES (K€)	Instal. Techn., mat. & Out.	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur au 31/12/2017	8 268	873	9 141
Augmentations de l'exercice	537	348	886
Reclassement	95	-95	-0
Valeur au 31/12/2018	8 900	1 127	10 027

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (K€)	Instal. Techn., mat. & Out.	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur au 31/12/2017	6 703	475	7 178
Dotations de l'exercice	1 014	122	1 136
Reclassement	37	-37	-
Valeur au 31/12/2018	7 754	560	8 314

IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES (K€)	Instal. Techn., mat. & Out.	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur au 31 décembre 2017	1 565	398	1 963
Valeur au 31 décembre 2018	1 146	567	1 712

Au 31 décembre 2018, les immobilisations corporelles (nettes) sont composées de :

- Installations et outillage (1 146 K€) incluant
 - incluant les jeux de masques Bostan pour 553 k€, acquis sur l'exercice 2017 et amortis à compter du 1er octobre 2017.
 - Et le matériel R&D (oscilloscopes, serveurs, cartes de développement) pour 613 K€
- Autres immobilisations corporelles (567 K€) incluant
 - du matériel informatique pour 342 K€
 - des agencements pour 206 K€, relatifs à l'installation dans de nouveaux locaux en septembre 2017
 - et du mobilier de bureau pour 19 K€.

4.4. Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES BRUTES (K€)	Titres de participation	Créances liées à des participations	Retenues de garantie	Dépôts et cautionnements	Contrat de liquidité	Total brut
Valeur au 31 décembre 2017	94	2 242	406	70	-	2 812
Augmentations de l'exercice		725	20	4	350	1 099
Diminutions de l'exercice		-	-213	-17	-111	-341
Valeur au 31 décembre 2018	94	2 967	213	56	239	3 569

PROVISIONS IMMOBILISATIONS FINANCIERES (K€)	Titres de participation	Créances liées à des participations	Retenues de garantie	Dépôts et cautionnements	Contrat de liquidité	Total amortissements
Valeur au 31 décembre 2017	94	2 242	-	25	-	2 361
Dotations de l'exercice		725			8	733
Reprise de l'exercice				-9		-9
Valeur au 31 décembre 2018	94	2 967	-	16	8	3 085

IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES (K€)	Titres de participation	Créances liées à des participations	Retenues de garantie	Dépôts et cautionnements	Contrat de liquidité	Total net
Au 31 décembre 2017	0	-	406	44	-	451
Au 31 décembre 2018	0	-	213	39	231	484

L'augmentation des immobilisations financières de 2018 correspond :

- à la mise en place d'un contrat de liquidité à hauteur de 350 K€.
- à l'avance de trésorerie faite à la filiale américaine à hauteur de 725 K€

Les diminutions de 2018 concernent :

- des remboursements des retenues du préfinancement CIR 2016 (213 k€),
- de remboursement de dépôts de garantie (17 k€)
- et les pertes constatées dans le cadre du contrat de liquidité (111 k€).

Le contrat de liquidité au 31/12/2018 (231 k€ net) se compose de :

- 13 662 titres détenus, pour une valeur de 153 k€
- Une trésorerie disponible auprès de la société de bourse de 78 k€

4.5. Liste des filiales et participations

(code du commerce Art L 233-15; PCG Art 831-3 et 832-13)

FILIALES ET PARTICIPATIONS (K€)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prets et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- KALRAY JAPAN KK	94	367	100	94	-	249	-	-	-	n/a
- KALRAYINC	1	2 592	100	1	-	2 718	-	145	560	n/a
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

La valeur comptable nette des titres de participation de la filiale KALRAY JAPON est de 0 euro compte tenu de la dépréciation des titres à hauteur de 100%.

La créance rattachée à la participation de la filiale KALRAY JAPON, de 249 K€, est dépréciée à hauteur de 100%.

La valeur comptable nette des titres de participation de la filiale KALRAY Inc est de 0 euros compte tenu de la dépréciation des titres à hauteur de 100%.

La créance rattachée à la participation de la filiale KALRAY INC, de 2 718 K€, est dépréciée à hauteur de 100%.

4.6. Stocks

STOCKS (K€)	Montant au 31 décembre 2018	Montant au 31 décembre 2017
Stocks de produits et marchandises	248	239
Valeurs brutes	248	239
Provisions pour dépréciations	-31	-
Valeurs nettes	217	239

Les stocks sont essentiellement composés de cartes électroniques et de processeurs non encore intégrés. La provision pour dépréciation concerne des cartes dont la commercialisation n'est plus prioritaire car une nouvelle version lui est préférée.

4.7. Provisions

PROVISIONS POUR DEPRECIATION (K€)	Montant au 31 décembre 2017	Augmentations Dotations	Diminutions		Montant au 31 décembre 2018
			Montants utilisés	Montants non utilisés	
Sur titres de participation	94	-	-	-	94
Sur autres immobilisations financières	2 267	733	9	-	2 991
Sur stocks et en cours	-	31	-	-	31
TOTAL	2 361	765	9	-	3 117
TOTAL GENERAL	2 361	765	9	-	3 117
Dont dotations et reprises	-	-	-	-	-
d'exploitation	-	31	-	-	-
financières	-	725	9	-	-
exceptionnelles	-	8	-	-	-

L'augmentation des provisions sur autres immobilisations financières concerne les créances liées à Kalray Inc, et la dotation exceptionnelle concerne le contrat de liquidité ; la diminution provient de remboursements de dépôts de garantie.

4.8. Créances clients

Les créances clients sont toutes recouvrables à moins d'un an.

Il n'y a pas eu de constitution d'une provision.

4.9. Autres créances

AUTRES CREANCES (K€)	Montant brut au 31 décembre 2017	Montant brut au 31 décembre 2018	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	2	2	
Etat - Crédit d'impôt Recherche	422	2 611	2 611	
Etat - Crédit d'impôt compétitivité emploi	31	32	32	
Taxe sur la valeur ajoutée	240	376	376	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	0	7	7	
Subventions à recevoir	1 249	1 119	1 119	
Débiteurs divers	47	109	109	
TOTAL	1 989	4 255	4 255	-

Pour mémoire, au titre de l'exercice 2017, le CIR avait été préfinancé, à hauteur de 1 623 K€.

Au titre de 2018, il n'y a pas eu de préfinancement du CIR et le montant de la créance correspond à l'intégralité du CIR 2018.

4.10 Disponibilités

La trésorerie nette est constituée de comptes bancaires courants.

Au 31 décembre 2018 : 28 752 K€

4.11 Capital Social

4.11.1 Tableau de variation des capitaux propres

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES (K€)	Capital	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Subventions d'investissement	Capitaux propres TOTAL
Situation au 31 décembre 2017	23 594	1 810	117	-14 535	-7 589	-	3 398
Affectation du résultat 2017		-1 810		-5 778	7 589		1
Résultat net					-8 709		-8 709
Augmentation de capital	21 675	26 010					47 685
Imputation des frais d'IPO		-2 997					-2 997
Autres variations		13		-3 721		2 783	-925
Situation au 31 décembre 2018	45 269	23 026	117	-24 034	-8 709	2 783	38 452

4.11.2 Capital émis

Au 31 décembre 2018, le capital social est composé de 4 526 890 actions d'une valeur nominale de 10 euros.

Au cours de la période présentée, le capital a évolué comme suit :

En EUROS	Nombre d'actions	valeur nominale unitaire	Montant du capital social
Situation au 31 décembre 2017	2 359 371 397	0,01	23 593 714
Regroupement des actions (par 1000)	-2 359 371 397	0,01	-23 593 714
Regroupement des actions (par 1000)	2 359 371	10	23 593 710
Compensation des OC 2018 (juin 2018)	564 338	10	5 643 380
Emission Numéraire (Juin 2018) IPO	1 412 311	10	14 123 110
Emission Numéraire (Juillet 2018) option de surallocation	190 870	10	1 908 700
			-
Situation au 31 décembre 2018	4 526 890	10	45 268 900

La société détient également 13 662 actions propres dans le cadre du contrat de liquidité.

4.11.3 Capital potentiel KALRAY

La Société a procédé à l'attribution de plusieurs plans de BSA et de BSPCE. Au 31 décembre 2018, les BSA et BSPCE en cours de validité permettent de souscrire 279 357 actions nouvelles.

SUIVI DES BSA / BSPCE	Autorisation AG du 20/03/2014	Autorisation AG du 02/12/2014	Autorisation AG du 30/11/2015	Autorisation AG du 12/05/2017	Autorisation AG du 14/05/2018	TOTAL
TOTAL AUTORISE	113 500	24 515	86 000	124 700	281 000	629 715
BSPCE Attribués	89 205	5 771	63 184	103 900		262 060
BSA Attribués	18 780	-	22 651	20 800		62 231
BSPCE caduques (délais)	-5 515	-18 744	-163	-		-24 422
BSPCE caduques (départs)	-12 400	-21	-15 763	-2 900		-31 084
BSA Exercés	-8 750	-	-4 050	-		-12 800
BSPCE exercés	-350		-200	-500		-1 050
BSPCE / BSA valides au 31 décembre 2018	86 485	5 750	65 822	121 300	-	279 357

Dans le tableau-ci-dessus, la ligne « BSPCE caduques (délais) » correspond à des soldes non utilisés pendant le délai de l'autorisation conférée par les assemblées (18 mois), et devenus caduques.

Les BSA /BSPCE ont été regroupés par 1000, lors de l'AG du 16 avril 2018. Pour faciliter la lisibilité du tableau, tous les BSA/BSPCE ont été regroupés par 1000.

L'AG du 14 mai 2018 a autorisé l'émission de 281 000 bons, non encore attribués au 31/12/2018.

Les BSPCE et BSA ont une durée de validité de 10 ans à compter de leur date d'attribution

4.12 Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement représentent un montant brut de 12 304 k€ (comptes 131) et un montant cumulé porté au compte de résultat de 9 521 k€, soit un total net de 2 783 k€.

4.13 Avances conditionnées

Remboursements 2018 et situation au 31 décembre 2018 :

	Projet Sacha	Projet Prometheus	Projet HIP3G	TOTAL
Bilan- Dette au 31 décembre 2017	880	3 825	1 649	6 354
+ encaissements				-
- remboursements	- 355	- 14	- 170	- 539
Bilan- Dette au 31 décembre 2018	525	3 811	1 479	5 815

Echéancier de remboursements, sous réserve d'atteinte des objectifs de chiffre d'affaires :

AVANCES CONDITIONNEES (K€)	Solde au 31 décembre 2017	Solde au 31 décembre 2018	Remboursement 2019	Remboursement 2020	Remboursement 2021	Remboursement 2022
SACHA I	630	525	140	140	140	105
SACHA II	250	-	-	-	-	-
PROMETHEUS	3 825	3 811	277	632	1 077	1 825
HIP3G	1 649	1 479	255	340	425	459
Avances conditionnées	6 354	5 815	672	1 112	1 642	2 389

L'échéancier de Sacha I est déterminé dans le plan de continuation. L'avance Sacha II a été intégralement remboursée. L'échéancier de Prometheus est un échéancier prévisionnel, basé sur des prévisions de chiffre d'affaires. L'échéancier de HIP3G est un échéancier défini dans la convention, conditionné à l'atteinte d'un certain niveau de chiffre d'affaires.

4.14 Dettes d'exploitation, emprunts et dettes financières

ETATS DES DETTES (K€)	Montant brut au 31 décembre 2017	Montant brut au 31 décembre 2018	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts établis de crédit à 1 an maximum à l'origine	548	457	122	335	-
Avances en compte courant	1 596	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	4 230	3 642	2 255	1 387	-
Personnel et comptes rattachés	295	300	300	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	977	975	645	330	-
Taxe sur la valeur ajoutée	52	60	42	18	-
Subventions d'investissement perçues d'avance	-	471	471	-	-
Autres dettes	32	14	14	-	-
TOTAL	7 729	5 920	3 849	2 070	-

La dette bancaire fait partie du plan de continuation en vigueur depuis juillet 2014 et qui doit s'achever en mars 2022. A ce titre, elle ne porte pas d'intérêt.

Une partie des dettes d'exploitation fait partie du plan de continuation, remboursable jusqu'en 2022, pour un total de 824 K€ au 31 décembre 2018, soit dettes sociales et fiscales 449 K€, dettes fournisseurs 375 K€.

Par ailleurs, les dettes fournisseurs au 31 décembre 2018 comportent une dette envers le CEA, pour un montant de 1 633 K€ qui fait l'objet d'un accord de remboursement étalé jusqu'en 2022.

4.15 Echancier des emprunts, dettes financières et dettes d'exploitation

DETTES (K€)	Solde au 31 décembre 2017	Solde au 31 décembre 2018	échéance 2019	échéance 2020	échéance 2021	échéance 2022
Avances conditionnées	5 724	5 290	532	972	1 502	2 284
Plan de continuation	2 167	1 806	481	481	481	363
<i>dont avances remboursables</i>	630	525	140	140	140	105
<i>dont Emprunts établissements de crédit</i>	548	457	121	121	121	94
<i>dont dettes fiscales et sociales</i>	539	449	120	120	120	89
<i>dont dette fournisseurs</i>	450	375	100	100	100	75
Dette fournisseur CEA	2 167	1 633	628	502	408	96
Autres dettes fournisseurs courantes	1 613	1 649	1 649			
Dettes fiscales et sociales	784	1 357	1 357			
Avances en compte courant associé	1 596	-				
Emprunts et dettes	14 050	11 733	4 646	1 955	2 391	2 743

4.16 Produits à recevoir- Charges à payer- Charges et Produits constatés d'avance

Produits à recevoir	
Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	15
Autres créances	1 126
Total	1 141

Charges à payer	
Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	252
Dettes fiscales et sociales	541
Total	793

Charges et produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	266
Total	266
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	33
Total	33

Les produits constatés d'avance concernent le chiffre d'affaires. Il s'agit d'une facture de 2018 de prestations de support pour l'année 2019.

5. NOTES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1. Chiffre d'affaires

CHIFFRE D'AFFAIRES (K€)	Exercice 2018	
Ventes de biens et marchandises	265	35%
Production vendue de services	488	65%
Chiffre d'affaires	753	100%

Les ventes de marchandises et biens consistent en la vente de cartes et stations de développement, conçus par la Société et fabriqués en petites séries par des sous-traitants.

Les produits de la Société ne génèrent pas encore des ventes en volumes. Les revenus correspondent à des revenus réalisés avec des clients auprès desquels les produits sont en phase d'évaluation ou de qualification.

La ventilation par zone géographique est la suivante :

CHIFFRE D'AFFAIRES (K€)	Exercice 2018	
France	510	68%
Etats Unis	142	19%
Autres pays	100	13%
Chiffre d'affaires	753	100%

5.2. Autres produits

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (K€)	Exercice 2018	
Production immobilisée	5 657	99%
Subventions d'exploitation	37	1%
Transfert de charges	15	0%
Autres produits	24	0%
Total :	5 734	100%

Pour l'exercice 2018, la production immobilisée concerne le projet Bostan, pour 1 180 K€, et le projet COOLIDGE pour 4 477 K€.

Les subventions d'exploitation incluent une subvention de la région pour l'embauche d'un apprenti et les subventions de l'ANRT.

Les autres produits sont composés principalement de gains de change sur des opérations de nature commerciale.

5.3. Dotations aux amortissements sur immobilisations

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS (K€)	Exercice 2018
sur immobilisations incorporelles	3 358
sur immobilisations corporelles	1 136
Valeur au 31 décembre 2018	4 494

Les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles sur l'exercice 2018 concernent les frais de développement et les licences tiers (IP) de la technologie Bostan pour 3323 k€ ;

5.4. Résultat financier

RESULTAT FINANCIER (K€)	Exercice 2018
Gain de change	-
Autres produits financiers	9
Produits financiers	9
Intérêts préfinancement CIR	- 45
Intérêts emprunt obligataire	- 94
Prime de non conversion des OC	- 2 069
Autres intérêts	- 32
Perte de change	- 1
Provision sur immobilisations financières	- 725
Autres charges financières	-
Charges financières	-2 966
Résultat financier	-2 957

La prime de non conversion a été comptabilisée en charges financières en juin 2018, au moment de l'introduction en bourse. Le contrat d'émission des obligations (OC 2018) prévoyait une clause de remboursement anticipé et intégral des OC 2018 pour un montant égal à la somme du nominal de l'emprunt

obligataire majoré des intérêts courus non échu et d'une prime de non-conversion de 20% conduisant à la constatation d'une créance qui a permis aux obligataires de souscrire à l'Offre.

Les provisions sur immobilisations financières concernent l'avance de trésorerie faite à la filiale américaine en 2018 à hauteur de 725 K€

5.5 Résultat exceptionnel (PCG Art. 831-2/13)

RESULTAT EXCEPTIONNEL (K€)	Exercice 2018
Subventions	1 645
Reprise provision pour risques et charges	9
Produits exceptionnels	1 654
Charges sur opérations de gestion	- 26
Charges sur opérations en capital	- 111
VNC immobilisations cédées	-
Dotations aux amortissements et provisions	- 8
Charges exceptionnelles	-145
Résultat exceptionnel	1 508

Les produits exceptionnels concernent les subventions relatives aux projets subventionnés à hauteur de 1 645 K€ et d'une reprise de provisions pour dépréciation de dépôt de garantie pour 9 K€.

Les charges exceptionnelles sont constituées de :

- d'opérations diverses pour 26 K€
- d'une perte de 111 K€ constatée suite aux opérations liées au contrat de liquidité
- d'une dotation exceptionnelle de 8 K€ concernant la provision sur la valorisation du portefeuille d'actions du contrat de liquidité au 31/12/18

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

6.1. Rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants correspond à l'ensemble des rémunérations dues aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance.

REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS (K€)	
	Exercice 2018
Salaires et autres avantages à court terme (1)	595
Indemnités de fin de contrat	
Avantages postérieurs à l'emploi	
Autres avantages à long terme	
Total :	595

(1) Inclut les salaires bruts, rémunérations, primes, et honoraires versés à travers des conventions de prestations de services ou de management.

6.2. Effectif moyen

EFFECTIFS MOYENS	30 décembre 2018
Cadres	62
Employés	2
Effectifs moyens	64

6.3. Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 196 K€, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 48 K€
- services autres que la certification des comptes : 148 K€ (dans le cadre de la préparation de l'IPO)

6.4. Engagements hors-bilan

6.4.1. Engagements donnés par KALRAY

Nantissement

ENGAGEMENTS FINANCIERS (K€)	Exercice 2018
<u>Engagements donnés</u>	-
Nantissements de fonds de commerce	331
Engagements donnés	331

Ces engagements sont relatifs aux emprunts auprès des établissements de crédit.

Crédits- baux au 31 décembre 2018

CREDIT-BAUX (K€)	Matériel informatique Exercice 2018
Valeur d'origine	45
Redevances payées cumul exercices antérieurs	11
exercice	15
Total	26
Redevances restant à payer à un an au plus	15
entre 1 et 5ans	4
Total	19
Valeur résiduelle entre 1 et 5ans	0
Total	1
Montant en charges sur l'exercice	15

Engagement en matière de pensions et retraite (PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Le montant estimé de cette indemnité est de 84 k€.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant (K€)
de 50 à 65 ans	moins d'un an à 15 ans	24
moins de 50 ans	plus de 15 ans	60
Engagement total		84

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- turnover démissions : non cadres = 1,67%, cadres = 6,43%
- taux de revalorisation des salaires : 2%
- taux d'actualisation : 0,74% (taux moyen des obligations d'Etat)

Autres engagements

L'accord ES3CAP prévoit une clause de retour financier à compter de 2027 en fonction du chiffre d'affaires réalisé par Kalray. Compte tenu des perspectives lointaines de déclenchement de la clause, il est actuellement impossible de déterminer une provision pour risques avec fiabilité post 2027.

6.5 Information relative aux parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entités qui détiennent directement ou indirectement une participation dans la Société.

Prestations de services et contrats de management avec les membres du directoire et du conseil de surveillance

Parties liées : M. Eric Baissus, Mme Anne Gabrot, M. Gilles Delfassy, M. Eric Bantegnie.

Voir 6.1

Avance en compte courant

Parties liées : la société CEA INVESTISSEMENT, la société EUREKAP !, la société PAMINOVE, la société MYROPOLA, la société SAFRAN CORPORATE VENTURES, les fonds gérés par la société INOCAP Gestion, d'autres actionnaires détenant moins de 5% du capital.

Avance en compte courant d'un montant global de 1 878 K€ (dont 550 K€ versés au titre de l'exercice 2017) rémunérée au taux de 6% par an et remboursée par compensation de créances pour la souscription à l'emprunt obligataire émis le 16 avril 2018.

Accord de licence

Partie liée : CEA – Commissariat à l'Energie Atomique

La charge comptabilisée au titre de l'exercice 2018 s'élève à 100 k€ (100 k€ HT au titre de 2017).